Mulhouse : l’Algérien Brahim A avait appelé au djihad, il n’avait pas été expulsé, il a tué hier soir

écrit par Christine Tasin | 23 février 2025

Le principal suspect, actuellement en garde à vue, est un homme sous OQTF refusé à 10 reprises par l’Algérie, selon Bruno Retailleau

Le principal suspect, actuellement en garde à vue, est un homme sous OQTF refusé à 10 reprises par l'Algérie, selon Bruno Retailleau

Voilà, voilà… Grandeur et misère des gauchos droidelhommistes, de l'UE et de ses juges tout aussi gauchos…

L'Algérie a donc le droit de cracher à la figure de la France et des Français, de nous traîner dans la boue mais Tebboune peut refuser 10 fois !!! de reprendre son ressortissant sans qu'il y ait la moindre conséquence, au hasard, sur la facilité de circulation entre la France et l'Algérie, sur les millions envoyés chaque mois de France en Algérie par les ressortissants de Tebboune, sans qu'il y ait fermeture des hôpitaux français à tous les Algériens, sans qu'il y ait cessation de tout commerce entre nous et eux, sans que le recteur de la mosquée de Paris et tous ses semblables à la tête des mosquées de Fance et de Navarre soient réexpédiés chez eux ?

Comment est-ce possible une telle monstruosité

? Que croyez-vpus qu’aurait fait un Trump ?

Bruno Retailleau a pris la parole depuis Mulhouse (Bas-Rhin) suite à l’attentat ayant frappé la ville ce samedi 22 février. Le ministre de l’Intérieur a pointé le «désordre migratoire», avec en ligne de mire l’Algérie, l’accusant d’avoir refusé à dix reprises le retour du suspect de 37 ans sur son territoire.

BRUNO RETAILLEAU ACCUSE L’ALGÉRIE

Il est ensuite revenu sur le profil du principal suspect : «C’est un individu qui est arrivé irrégulièrement, illégalement sur le territoire français en 2014. Il va se maintenir pendant plusieurs années. Il va être interpellé en 2023, quelques semaines après le massacre du Hamas du 7 octobre 2023. Il va être interpellé et ensuite condamné pour apologie du terrorisme. Il va écoper de six mois de prison. Il ne va pas faire la totalité de ces six mois. Il va être libéré 50 jours avant le terme de sa peine».

Le ministre de l’Intérieur a ensuite critiqué la position de l’Algérie : «Ensuite, évidemment, puisque l’individu va être libéré, notre administration va le retenir dans un centre de rétention administrative. Vous connaissez la durée 90 jours au maximum. On tente d’obtenir un laissez passer consulaire de la part de l’Algérie puisqu’il y a aucun doute, il est né en Algérie. Ses parents sont repartis en Algérie. Notre administration, à dix reprises, va relancer les autorités algériennes, notamment le consulat, pour obtenir un laissez passer consulaire que nous n’obtiendrons jamais».

«Une fois de plus, c’est le terrorisme islamiste qui a frappé. Et, une fois de plus, j’ajoute que ce sont les désordres migratoires qui sont aussi à l’origine de cet acte terroriste», a-t-il souligné.

https://www.cnews.fr/france/2025-02-23/attentat-mulhouse-bruno-retailleau-pointe-un-desordre-migratoire-et-accuse

C’est très bien tout ça, Retailleau, quand est-ce que tu dénonces l’UE, la CEDH, les droidelhommistes et les textes qui ligotent nos politiques ?